

Budget rectificatif 7/2011: mobilisation du Fonds de solidarité de l'UE pour l'Espagne et l'Italie

2011/2301(BUD) - 07/12/2011 - Rapport budgétaire déposé, 1ère lecture

La commission des budgets a adopté le rapport de Sidonia Elbieta JDRZEJEWSKA portant sur la position du Conseil sur le projet de budget rectificatif n° 7/2011 de l'Union européenne pour l'exercice 2011.

Les députés rappellent que ce budget rectificatif portait sur la mobilisation du Fonds de solidarité de l'Union (FSUE) pour un montant de 38 millions EUR en crédits d'engagement et de paiement afin d'atténuer les conséquences d'un séisme en Murcie (Espagne) et de graves inondations en Vénétie (Italie).

Ils soulignent également combien **il est important d'octroyer rapidement les fonds du FSUE** et s'inquiètent en conséquence du fait que, dans le cas de la Vénétie, la mobilisation du Fonds ne sera effective que 13 mois après les pluies torrentielles d'octobre 2010. Ils soulignent, à cet égard et dans le cas d'espèce, que les deux branches de l'autorité budgétaire ont pris leur position respective dans la plus grande urgence afin de garantir un octroi rapide de l'aide aux régions touchées. Ils invitent donc toutes les parties concernées dans les États membres, aux niveaux local et régional ainsi que les autorités nationales, à améliorer l'évaluation des besoins et la coordination des prochaines demandes de mobilisation du Fonds de solidarité en vue d'accélérer, autant que possible, sa mobilisation.